

RÈGLEMENT INTÉRIEUR ACTIVITÉ « ANNIVERSAIRE »

Je soussigné(e) :	Nom, Prénom :	Adresse :	N° téléphone :

		
	Concernant l'anniversaire de	Nom, Prénom :	Né(e) le
	mon enfant :

Confirme avoir pris connaissance et accepte les conditions suivantes :

- ◆ L'animation « ANNIVERSAIRE » se déroule de 14h30 à 17 heures sous la responsabilité d'un animateur.
- ◆ Aucune boisson ne peut être introduite dans les locaux hormis celles prévues pour le goûter d'anniversaire (goûter fourni par la famille). L'alcool est formellement interdit, dans et en dehors du centre social.
- ◆ La décoration de la salle de façon personnalisée avec son propre matériel étant possible, il est permis de prendre possession des lieux dès 13h30 ; un salarié de La Magic sera présent pour ouvrir le site d'accueil de l'anniversaire.
- ◆ Le règlement de la participation financière (activité et/ou matériel nécessaire au bon déroulement de l'anniversaire) vous sera demandé avant votre arrivée
- ◆ A l'entrée dans les locaux, il est recommandé de se désinfecter les mains à l'aide du gel hydroalcoolique laissé à votre disposition.
- ◆ En fonction des annonces gouvernementales, il peut être demandé à toute personne entrant dans les locaux de La Magic de porter un masque de protection qui couvre le nez et la bouche.

Fait à le :

Signature précédée de la mention «lu et approuvé »